

Edito

Avec HERIVA, la Communauté de Communes du Pays d'Héricourt s'est engagée dans une politique de transport adaptée aux enjeux de son territoire. Le système de transport à la demande organisé avec le concours du GIHP rencontre un réel succès témoignant de l'intérêt des habitants pour ce nouveau service. Favoriser les mobilités de nos concitoyens c'est contribuer à la qualité de la vie sociale, à l'accès aux services et aux commerces. Une réflexion est amorcée, en relation avec les autres services de transport de l'Aire Urbaine pour développer notre offre de transport publique. Nous vous souhaitons donc bonne route pour 2013 !

Jean-Jacques SOMBSTHAY,
1er Vice-président délégué

Fernand BURKHALTER,
Président de la CCPH

Bilan 2012

Un franc succès pour le service TAD : 8 000 prises en charge (+23% par rapport à 2011), 71 000 km parcourus, 11 380 € de vente de tickets. 4 000 prises en charges pour des personnes à mobilité réduite. 200 connexions avec les réseaux de transports de Belfort et Montbéliard.

Une navette urbaine peu adaptée : 750 prises en charge (- 28% par rapport à 2011). 362 € de vente de tickets.

Les adhérents

A ce jour, le service compte 645 adhérents. 65% sont des femmes. 34% ont moins de 20 ans, 14% de 20 à 50 ans, 31% de 50 à 75 ans et 21% de plus de 75 ans. 37% sont d'Héricourt, 3% d'Echenans sous Mt Vaudois, 5% de Saulnot, 15% de Luze, 7% de Coisevaux, 2% de Couthenans, 3% de Verlans, 8% de Brevilliers, 1% de Chenebier, 2% de Trémoins, 1% de Mandrevillars, 1% de Vyans le Val, 3% d'Etobon, 3% de Tavey, 3% de Chavanne, 2% de Champey, 1% de Villers-sur-Saulnot, 2% de Chagey, 1% de Châlonvillars, 1% de Courmont.

L'évolution du service

A compter du 1 janvier 2013 plusieurs changements interviendront :

- possibilité de réserver le déplacement jusqu'à une heure avant le départ (selon disponibilités) ;
- suppression de la navette gare qui effectuait quatre circuits quotidiens. Elle sera remplacée par un service à la demande ouvert dès 7h du matin ;
- connexion sur l'Aire Urbaine au réseau ferré TER, aux réseaux OPTYMO et CTPM via le titre Aire Urbaine et les titres Pass'OK journée, hebdomadaire ou mensuel.

HERIVA, service assuré par le GIHP, ce sont aujourd'hui quatre chauffeurs, quatre véhicules.



Questions-réponses

Pourquoi ne pas prendre en charge le transport des collégiens lorsqu'ils n'ont pas cours ?

La compétence transport scolaire est assurée par le Conseil Général de Haute Saône. Nous n'avons pas le droit d'intervenir dans son organisation.

Pourquoi un service de desserte de la gare TGV n'est pas proposé ?

Nous avons des difficultés à évaluer le besoin d'un transport collectif complémentaire des services offerts par les sociétés de taxis locales. Le coût élevé de cette prestation nécessiterait un tarif qui pourrait s'avérer peu compétitif ou à défaut élevé pour la collectivité. La question reste à l'étude avec notamment le projet du nouvel hôpital implanté à proximité de la gare TGV.

Comment est financé le service HERIVA ?

En 2012, la part des usagers représente 13% des recettes, le Conseil général de Haute-Saône 43% et la Communauté de communes du Pays d'Héricourt 44%.



Réunion publique d'information

Le mercredi 6 février à 15h00

au Centre d'Affaires Pierre Carmien

(à côté de la CCPH)

Vous ne souhaitez plus recevoir cette lettre d'information, vous avez des questions, des suggestions merci de laisser votre message à sandra.leininger@cc-pays-hericourt.fr

Communauté de Communes du Pays d'Héricourt
Maison du territoire-3, Rue Martin Niemöller 70400 HERICOURT
Tel : 03 84 46 98 70

